

# COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL COMMUNE DE RETHONDES

SESSION ORDINAIRE EN DATE DU 07 JUIN 2013

**Présents** : Monsieur Desmarest, Maire  
Messieurs Six, Breffel, Lecat, Barrette et Littière.  
Mesdames Barski, et Perdrieau.

**Absents excusés et représentés** : Mesdames Derenty et Jaworsky

**Absents excusés**: Madame Zieger, Messieurs Babusiaux, Braule, Wallet et Grandvalet.

**Secrétaire** : Monsieur Barrette.

## **CREATION D'UN POSTE D'AGENT STAGIAIRE**

Le Conseil Municipal décide, en mai 2014, de créer le poste de stagiaire pour Madame Evelyne GALLET à l'Agence Postale Communale.

## **CREATION D'UN POSTE D'AGENT CONTRACTUEL A DUREE DETERMINEE**

Mademoiselle Elodie COULON, dès septembre 2013, assurera le périscolaire (matin, midi et soir).

## **CENTRES MUSICAUX RURAUX**

Le Conseil Municipal, ouï les explications de Monsieur Le Maire, décide de signer un protocole d'accord pour un montant de 1 848 € afin d'intervenir dès la rentrée prochaine en milieu périscolaire (1 séance par semaine).

## **TANDEM A PLUMES**

Le Conseil Municipal accepte le devis pour un montant de 1 000 euros (10 séances) de la Compagnie « Tandem à Plumes » (théâtre et marionnettes).

La 11<sup>ème</sup> séance sera une représentation publique.

## **STAGE THEATRALE DU 15 AU 19 JUILLET 2013 – TANDEM A PLUMES**

Un stage théâtrale, adulte et enfant, sera organisée toute la semaine pour toutes les personnes (extérieures ou pas au village de Rethondes).

Des tarifs préférentiels pour Rethondes seront appliqués.

## **RESULTATS DU QUESTIONNAIRE**

34 familles sur 41 ont répondu.

## **SUBVENTION – ASSOCIATION DES AMATEURS D'AUTOMOBILES ANCIENNES**

Une subvention sera versée, d'un montant de 250 €uros, pour la manifestation qui aura lieu le 14 juillet 2013.

## **REFECTION DE LA VOIRIE ENTRE LA MAISON DE LA FAMILLE HULOT ET LE CARREFOUR DU VIVIER DU GRES**

La C.C.C.A. va prendre à leur charge, les  $\frac{3}{4}$  du tronçon.

La Commune prendra donc en charge la partie restante pour un montant de 7 541.98 euros TTC.

### **TRAVAUX D'ADDUCTION EAU POTABLE**

Dans certaines parties de Rethondes, le réseau date de 60 ans.

Les travaux ont débuté dans la rue Bernard Béjot pour se poursuivre dans la rue G. Bernard...

### **ACHAT DE TERRAIN**

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'acquérir un terrain se situant près du terrain de boules appartenant à Madame DUPIN pour la somme de 6 €/m<sup>2</sup>

### **VENTE DE TERRAIN – SYNDICAT DES EAUX**

Le Conseil Municipal, décide à l'unanimité, de vendre au Syndicat des Eaux deux terrains destinés au forage pour la somme de 15 €/m<sup>2</sup>.

### **VENTE DE TERRAIN – MONSIEUR ET MADAME DELIMAUGES**

Le Conseil Municipal autorise Monsieur Le Maire à vendre une parcelle de terrain à Monsieur et Madame DELIMAUGES.

### **SUBVENTION EXCEPTIONNELLE – COMPAGNIE D'ARC**

Une subvention exceptionnelle de 750 euros leur sera attribuée pour l'achat de cibles.

### **BUREAU VERITAS**

Suite à leur passage et après toute vérification des bâtiments communaux, il s'avère que tout est aux normes.

### **REFORME RYTHME SCOLAIRE**

Une réunion sera organisée le mardi 11 juin à 18h, Salle Henri Lhoir.

Fait à Rethondes, le 08 juin 2013

Le Maire,